



## Compte-rendu de l'assemblée générale du mardi 22 septembre 2020

25 personnes présentes

### Intervention de Monsieur le proviseur : Mr CAPPE

*Mr Francis CAPPE rappelle l'importance de maintenir l'intervention des associations de parents d'élèves et de développer une communication constructive avec les parents. Il remercie les parents d'élèves pour leur investissement au sein de la cité scolaire. Il se félicite aussi de la richesse des projets culturels proposés par les enseignants de Bertran de Born. 1700 élèves sont rentrés en bon ordre dans un contexte tout à fait particulier lié au COVID.*

*Pour les élèves, la situation est compliquée avec le port du masque toute la journée mais c'est tout aussi difficile à vivre pour les enseignants. Deux zones à risques à Bertran de Born sont le réfectoire et les cours d'éducation physique et sportive dans la mesure où les élèves ne portent pas le masque. La concentration de 1700 élèves dans une Cité scolaire présente un certain risque mais la situation est contrôlée au jour le jour. A aujourd'hui, nous n'avons pas de cas confirmé seulement des « cas contacts ». Le Proviseur tient d'ailleurs à remercier les deux infirmières qui œuvrent au sein de la Cité scolaire pour leur travail... Néanmoins, il convient de continuer à respecter les gestes barrières car il y a quelques suspicions de cas...*

*Le protocole à l'école a évolué depuis juin 2020 notamment le fait qu'il n'y a plus besoin de certificat médical après une « semaine » mais une attestation sur l'honneur devra être remplie par le parent en ligne ou sur papier. Une information sera faite rapidement aux familles avec le document en pièce jointe via Pronote.*

*Mr CAPPE tient à souligner que les enseignements continuent et c'est le plus important. Il regrette que les sorties avec nuitées soient suspendues comme le voyage au ski à Cauterets – seules les sorties sans nuitée seront autorisées en évitant les secteurs où la situation sanitaire est mauvaise comme par exemple à Bordeaux pour l'heure.*

*Il apprécie d'avoir été nommé comme Proviseur à Bertran de Born – les locaux chargés d'histoire sont très beaux notamment la Chapelle et le cloître - et c'est un cadre magnifique pour étudier. Ces locaux sont d'ailleurs très bien entretenus. Il convient de féliciter les agents d'entretien. C'est un grand plaisir et un grand honneur de présider cette cité scolaire.*

*Il tient à faire remarquer que les emplois du temps des lycéens sont de plus en plus complexes car la notion de classe disparaît avec un enseignement à la carte : tronc commun avec des spécialités. L'engagement des équipes enseignantes au niveau de la Cité est remarquable.*

*Mr CAPPE tient à remercier tout particulièrement le conseil local de la FCPE de Bertran de Born pour l'action menée au niveau des manuels scolaires.*

*Mme PECRIX-RIEU, Principale adjoint sur le collège n'a pas pu joindre à nous étant retenue sur Bordeaux.*

Questions diverses de parents d'élèves relatives aux problèmes rencontrés avec les transports scolaires (horaires et arrêts des bus) – une réunion doit s'organiser prochainement entre les réseaux de transport scolaire, Péribus et les chefs d'établissement – Un sondage sera fait auprès des parents adhérents FCPE pour mesurer ces difficultés et pour les faire remonter ensuite auprès de Mr CAPPE et des sociétés de transport.

Il est demandé si le stage qui doit être effectué en 3<sup>ème</sup> se fera ? Mr CAPPE indique qu'il n'y a pas d'obstacles pour l'heure à l'organisation de ces stages.

Des parents demandent que les lycéens puissent bénéficier de casier – Mr CAPPE répond qu'il n'est pas possible de mettre à disposition de tous les lycéens un casier faute de place dans la mesure où les collégiens, à cause du COVID, ne peuvent plus se partager un casier à deux – quelques lycéens ont pu bénéficier d'un casier surtout pour des raisons médicales. Un parent indique que c'est plus une mesure de rétorsion contre les lycéens dans la mesure où de l'alcool et de la drogue auraient été retrouvés l'année dernière dans ces casiers – Il est aussi indiqué qu'il est difficile de contacter la CPE du lycée. Le Proviseur va se renseigner sur cette question auprès du BVS du lycée mais il précise que la CPE du lycée travaille sur plusieurs établissements mais elle peut être contactée via Pronote. A ce sujet, les parents demandent que tous les enseignants, que ce soit au collège ou au lycée, puissent être contactés via Pronote.

Des parents indiquent des difficultés au niveau des plats proposés pour les lycéens qui viennent manger au service de 13h15. Il n'y a plus beaucoup de choix dans la mesure où les collégiens se resservent parfois deux fois.

**Le Président de la section intervient pour présenter le but de l'association de parents d'élèves et la spécificité de la FCPE avant de présenter le rapport moral. Il rappelle le nouveau dispositif de gratuité des livres offert par la Région Aquitaine.**

#### Rapport moral :

Le Président, Mr Pierre DANIEL LAMAZIERE souhaite la bienvenue à Mr CAPPE et remercie les parents d'être venus ce soir dans ce contexte sanitaire très particulier et difficile pour les familles mais aussi pour la FCPE. Il soulève la difficulté de plus en plus grande pour mobiliser les parents à s'investir bénévolement dans une association de parents d'élèves mais aussi à adhérer, alors que l'argent de l'association est utilisé dans l'intérêt exclusif des enfants et que l'intervention de l'association au sein des instances administratives du lycée et du collège permet d'influer certaines décisions prises.

Deux actions ont été menées par la section locale FCPE de Bertran de born dans l'intérêt des élèves et des familles : la Bourse aux livres et la Bourse aux fournitures scolaires.

Le Président fait un point sur la réforme des enseignements au lycée qui s'est faite sans concertation avec les enseignants, ce qui a entraîné des tensions et aussi un stress chez les élèves.

Un point est fait sur la Bourse aux livres par Mme MONTERLOS, responsable de la BAL ainsi qu'un point sur les fournitures scolaires par Michèle PREVOT qui a piloté ce dispositif.

Sur 2019-2020 : deux systèmes se sont encore côtoyés : la gratuité des livres offert par la Région Aquitaine aux élèves de seconde et de première suite au changement de programmes et la Bourse Aux Livres avec la vente des livres pour les élèves de terminale...

En raison du contexte où les livres de terminale 2019 seraient obsolètes pour la rentrée scolaire 2020/2021, la section locale FCPE de Bertran de Born a décidé de vendre les livres à prix très réduit soit une remise de plus 90 euros par famille – Il a été nécessaire parallèlement de rembourser les familles qui quittaient l'établissement en juillet 2019 (élèves ayant obtenu leur bac) – les recettes n'ont donc pas équilibré les dépenses.

- 153 élèves de terminale ont acheté leurs livres de terminale auprès de la FCPE à prix réduit (5 à 6 euros le livre)
- 140 dossiers « entrée en seconde » avec le E coupons sur la plateforme ont été traités par la FCPE
- 167 dossiers « entrée en première » avec le E coupons sur la plateforme ont été traités par la FCPE

Ce qui a occasionné 195 adhésions dont 42 adhésions volontaires (hors Bourse aux livres terminales)

Michèle PREVOT était la responsable « aux fournitures scolaires ». La FCPE a proposé en 06.2020 pour la première fois ce service aux familles en raison du contexte sanitaire. Outre le fait que les packs de fournitures scolaires sont proposés à des prix concurrentiels, cela permet aux familles un gain de temps et leur a évité de fréquenter les magasins dans ce contexte sanitaire. Il va être nécessaire de réfléchir à un règlement intérieur pour cette bourse aux fournitures scolaires afin de rappeler les droits et les devoirs de ses bénéficiaires. Mme PREVOT précise qu'elle prendra contact avec Mme BOUZINAC pour que les packs de fournitures scolaires proposés s'inscrivent dans le projet de « développement durable » de l'établissement Bertran de Born.

Le dialogue avec l'administration scolaire a été constructif et le logiciel de la Bal a été mis à jour par Mme MONTERLOS pour que nous puissions l'utiliser pour les fournitures scolaires – Un partenariat a été mis en place avec le fournisseur.

Elle indique que tous les outils ont été mis en place – et que sa ou son remplaçant devrait piloter cette bourse sans trop de difficultés – Elle s'engage à travailler avec sa ou son remplaçant pour la ou le former.

Le Président termine en précisant qu'une réunion sera organisée fin novembre par la FCPE pour les parents d'élèves aux Conseils de classe afin de leur expliquer leur rôle, les outils mis à leur disposition. Il indique qu'il n'a plus d'enfant scolarisé à Bertran de Born et ne peut donc pas être candidat au poste de Président.

### **Rapport financier 2019-2020 :**

Nous avons eu 195 adhérents (une adhésion : 18 € 00 - par famille quel que soit le nombre d'enfants scolarisés au collège ou au lycée), ce qui revient à 3510 euros de cotisations dont approximativement 2474 € 00 sont reversés au Conseil national et au Conseil départemental FCPE – la différence revenant à la section locale soit 852 € 60.

Cette somme a été utilisée pour financer les frais de fonctionnement (papiers, timbres, photocopies, cartouches, divers...) pour 553 € 00... La Section FCPE Bertran de Born a perçu en 06/2020 qu'une partie de la subvention 2019/2020 de la Région Aquitaine soit 80 % : 2 880 € 00 – la CDPE doit nous reverser les 20 % manquants avant le 30.09.2020.

La vente des livres aux terminales a rapporté 5 500 € 00 mais nous avons dû régler en parallèle 11 000 € 00 de remboursement aux sorties de terminales. Nous avons prélevé sur le livret de l'association pour faire face à cette dépense.

Solde du compte courant au Crédit Mutuel au 22/09/20 : 11 204 € 82

Solde du livret d'épargne au Crédit Mutuel au 22/09/20 : 5 593 € 28

Il convient de tenir compte du passif : facture Achats des fournitures scolaires restant à régler : 4 571 € 65.

Sur l'année scolaire 2019/2020, le nombre d'adhésion a pu se maintenir grâce à la mise en place de la nouvelle « Bourse aux fournitures scolaires » et à la BAL des terminales.

Les rapports moral et financier de l'année 2019-2020 sont adoptés à l'unanimité.

**Elections des membres du Bureau :**

**Sont candidats aux différents postes :**

- **Poste de Président : Michèle PREVOT**
- **Poste de Trésorier : Marc Bongrain**
- **Poste de Secrétaire : Hélène TRAPY**
- **Poste de Trésorier adjoint : Karine PICOD**
- **Poste de Secrétaire adjoint : Emilie MANZAC**
- **Poste responsable Dispositif livres : Sophie VASSEUR**
- **Poste Bourse « aux fournitures scolaires » : Sophie VASSEUR**
- **Poste référent informatique : Michèle PREVOT**

**Les membres du bureau de la section locale FCPE à Bertran de Born sont élus à l'unanimité.**

Fin de l'assemblée générale vers 20 h 00

**Le Président  
Michèle PREVOT**

**La Secrétaire  
Hélène TRAPY**



ADDITIF COMPTE-RENDU Assemblée Générale FCPE du 22/09/2020

Complément d'information suite à la question posée en Assemblée Générale sur la question suivante :

« Il est aussi indiqué qu'il est difficile de contacter la CPE du lycée ».

La réponse apportée à cette question est la suivante :

**Le Proviseur va se renseigner sur cette question auprès du BVS du lycée mais il précise que les 2 CPE peuvent être contactées via PRONOTE et demandent que les messages leur soient envoyés à toutes les deux. Avec les horaires de l'internat, elles ne sont pas présentes tous les jours.**

La Présidente

Michèle PREVOT